

PROVINCE DU CANADA, }
SAVOIR :

Le présent est pour certifier qu'en vertu d'un writ d'élection, daté le huitième jour de juin, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général et adressé à l'officier-rapporteur pour le collège électoral de *Victoria* (*Alexandre M. Debisle*, écuyer, nommé officier-rapporteur pour le collège électoral de *Victoria*), pour l'élection d'un membre pour représenter le dit collège électoral de *Victoria* dans le Conseil Législatif, en remplacement de l'honorable *Luther Hamilton Holton*, qui, depuis son élection comme représentant du dit collège électoral de *Victoria*, a accepté une charge lucrative sous la couronne, savoir : la charge de Ministre des Finances de la Province du *Canada*, *Thomas Ryan*, écuyer, de la cité de *Montréal*, a été rapporté comme dûment élu en conséquence, tel qu'il appert par le rapport du dit writ d'élection, daté le dix-neuvième jour de juin, lequel est maintenant déposé dans les archives de ce bureau.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE,
Québec, 22 juin 1863.

L. R. FORTIER,
Greffier de la Couronne en Chancellerie.

A *John Fennings Taylor*, écuyer,
Greffier du Conseil Législatif,
Québec.

PROVINCE DU CANADA, }
SAVOIR :

Le présent est pour certifier qu'en vertu d'un writ d'élection, daté le vingt-deuxième jour de mai dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général et adressé à l'officier-rapporteur pour le collège électoral de *Grandville*, (*Thadée Michaud*, écuyer, nommé officier-rapporteur pour le collège électoral de *Grandville*), pour l'élection d'un membre pour représenter le dit collège électoral de *Grandville* dans le Conseil Législatif, en remplacement de l'honorable *Luc Letellier de St. Just*, qui depuis son élection comme représentant du dit collège électoral de *Grandville*, a accepté une charge lucrative sous la couronne, savoir : la charge de ministre de l'agriculture et des statistiques de la dite province du *Canada*, l'honorable *Luc Letellier de St. Just* a été rapporté comme dûment élu en conséquence, tel qu'il appert par le rapport du dit writ d'élection, daté le cinquième jour de juin dernier, lequel est maintenant déposé dans les archives de ce bureau.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE,
Québec, 2 juillet 1863.

L. R. FORTIER,
Greffier de la Couronne en Chancellerie.

A *John Fennings Taylor*, écuyer,
Greffier du Conseil Législatif,
Québec.

PROVINCE DU CANADA, }
SAVOIR :

Le présent est pour certifier qu'en vertu d'un writ d'élection, daté le treizième jour de juin dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur Général, et adressé à l'officier-rapporteur pour le collège électoral de *Trent*, (*James Hull*, écuyer, nommé officier-rapporteur pour le collège électoral de *Trent*), pour l'élection d'un membre pour représenter le dit collège électoral de *Trent* dans le Conseil Législatif, en remplacement de l'honorable *Sidney Smith*, qui, depuis son élection comme représentant du dit collège électoral de *Trent*, a